



**PRÉFET
DE L'HÉRAULT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**29 OCTOBRE 2020
à 12h00**

INVITATION PRESSE

**Une 1ère opération concrète du plan
de relance : 1,8 M€ pour protéger le
CHU de Montpellier des inondations**

Cabinet du préfet

Service départemental de
la communication interministérielle

Tél. : 04 67 61 61 25

Mél. : pref.communication@herault.gouv.fr

Site : www.herault.gouv.fr

Réseaux sociaux : @prefet34

34 place des Martyrs de la Résistance
34062 Montpellier CEDEX 2

Le plan de relance... qu'est-ce que c'est ?



Avec la pandémie de la COVID-19, la France, comme tous les pays du monde, a traversé et traverse encore une épreuve sanitaire jamais vécue auparavant. Cette épreuve a eu des conséquences économiques immédiates et inédites.

Nous entrons aujourd'hui dans une nouvelle phase : celle de la relance et de la reconstruction.

Le plan de relance, de 100 milliards d'euros, est le plan européen le plus important en part du PIB. C'est 4 fois plus que le plan de 2008 pour répondre à la crise financière. C'est un engagement exceptionnel de la France pour répondre à la crise, sauver l'emploi et préparer la société de demain.

Dans l'Hérault, ce sont près de 11 M€ en première dotation qui sont attribués par l'Etat pour soutenir des projets concrets autour de trois volets principaux :

- 🚧 La transition écologique
- 🚧 La souveraineté et la compétitivité économique
- 🚧 La cohésion (sociale et territorial)

Un exemple : Une étude portée par la Métropole Montpellier Méditerranée, dans le cadre de l'actualisation du schéma directeur des eaux pluviales, a mis en évidence la vulnérabilité du CHU de Montpellier face aux inondations en cas d'épisode pluvieux majeur comparable à celui de 2014. Pour écarter tout risque, en concertation avec les services de l'État, une première phase de travaux d'urgence a démarré dès le mois d'août 2020.

Elle consiste à construction un mur de protection, le long de la route de Ganges et de la faculté de médecine, à la surélévation de trois accès au CHU et l'amélioration du collecteur pluvial Nord. La seconde phase, qui nécessite des études complémentaires, permettra la création un bassin de 45.000 m³ sur le site de la Valsière, à Grabels.

→ **1,8 M€** pour cette première phase de travaux **dans le cadre du plan de relance** pour un impact immédiat sur l'aménagement des territoires et la vie de leurs habitants.

« Le plan de relance se concrétise dans notre département par une première dotation qui nous concerne tous. L'exemple de la protection du CHU contre les inondations en est la parfaite illustration »

Jacques Witkowski

Le préfet de l'Hérault, Jacques Witkowski, aux côtés du président de la métropole de Montpellier, Michaël Delafosse, donnera un point presse sur le lieu même des travaux de sécurisation :

Judi 29 octobre 2020 à 11h50

Sortie Hôpital Arnaud de Villeneuve – Jonction entre le CHU et la Fac de Médecine
(voir plan ci-dessous fleche rouge)

Port du masque obligatoire

Accréditation : pref-communication@herault.gouv.fr | 04 67 61 61 25

